



## OÙ SE FORMER ?

- UFA JULES LE CESNE – LE HAVRE  
02 35 22 22 72

## CONTACTEZ-NOUS



**CFA ACADÉMIQUE DE NORMANDIE**  
2, RUE DU DOCTEUR FLEURY  
76132 MONT SAINT AIGNAN  
TEL : 02 32 08 96 61  
cfa-academie@ac-normandie.fr  
www.cfa-academie-normandie.fr

**CFA** ACADÉMIQUE de NORMANDIE

# CAP COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT (CS HCR)



HÔTELLERIE/RESTAURATION - BOULANGERIE/PÂTISSERIE



## Condition d'accès

L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème.

L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

## Métiers

- Barman
- Employé de restaurant
- Valet de chambre
- Garçon de café

## Entreprise d'accueil

Restaurant, café, brasserie  
Hôtel

## Objectifs / Compétences

Le ou la titulaire de ce CAP contribue au confort et au bien-être de la clientèle de l'établissement dans lequel il exerce. Il travaille aussi bien dans les hôtels, restaurants ou cafés-brasseries. Ses principales activités portent sur l'organisation des prestations, l'accueil, la commercialisation et les services.

En restauration-café-brasserie, la personne participe à la gestion des stocks, à la mise en place pour le service. Elle est chargée d'accueillir les clients, de prendre les commandes, de préparer et servir un petit déjeuner, servir les plats et les boissons. Elle réalise des préparations et se charge de la présentation de certains mets.

En hôtellerie, il/elle est capable par exemple, de mettre en place le chariot d'étage, faire un lit ou une chambre, d'assurer un room-service ou d'entretenir une salle de bain.

Le ou la diplômé/e exerce les fonctions de valet de chambre, d'employé d'étage, de serveur, garçon de café, etc. Après une expérience professionnelle, il/elle pourra accéder progressivement à des postes à responsabilité.

## Durée de la formation

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 910 heures, soit 26 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation.

## Poursuite d'études

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en MC (mention complémentaire) ou, avec un très bon dossier, en 2 ans, en bac professionnel.